

La Suisse en bref

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations**

Band (Jahr): - **(2019)**

Heft 116

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

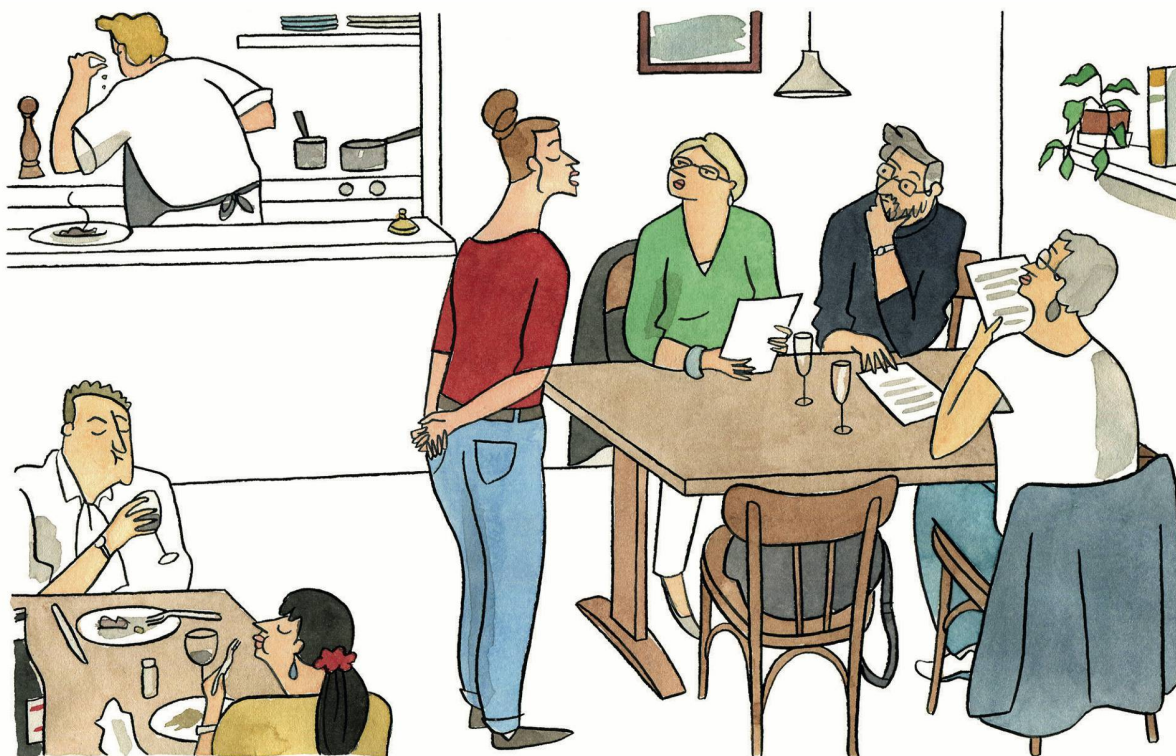
LA SUISSE EN BREF

Démographie La Suisse franchit une nouvelle barre

La douce Helvétie a passé le cap des 8,5 millions d'habitants en 2018, soit une croissance de 0,7%. Cela dit, la progression a été la plus faible de ces dix dernières années. Tous les cantons, sauf le Tessin et Neuchâtel, ont vu leur population augmenter. Schwytz et Fribourg affichent la plus forte croissance (+1,2%). Zoug, Zurich, Argovie (+1,1%), Thurgovie (+1%), Genève (+0,9%), de même que Schaffhouse, Vaud et Lucerne (+0,8%) ont également enregistré une croissance supérieure à la moyenne nationale.

Deli Notre mascotte ne sera pas guide d'aveugle

Vous souvenez-vous de Deli? Pour rappel, ce jeune labrador avait commencé une formation de chien guide d'aveugle à la Fondation de Brenles (VD) et *générations* l'avait suivi durant une année. Placé dans une famille de parrainage, il a réussi les examens médicaux de rigueur, avant d'échouer, cet été, au test d'évaluation. «Le travail en ville ne lui convenait pas trop, note Christine Baroni-Pretsch, directrice de la fondation. Il a montré son malaise en se bloquant en laisse et au harnais.» Réformé, comme cinq de ses onze frères et sœurs, Deli a été placé dans une famille qui habite à la campagne, où il coule des jours heureux.

Le dessin de Micaël

- CHAQUE PLAT EST ÉLABORÉ DANS LE SOUCI DE PRÉSERVER LES ÉTOILES DU CHEF!

Ecolo Delémont se met au vert

A Delémont, on veut sensibiliser la population à la présence de la nature en ville. En clair, l'agglomération envisage, dès l'an prochain, de lancer un projet qui se prolongera jusqu'en 2024. Des fleurs, des arbustes et des arbres fruitiers seront plantés, des jardins potagers seront créés, alors qu'on favorisera aussi la pousse de l'herbe pour attirer insectes et autres petits animaux. Certains ronds-points des neuf communes de l'agglomération seront également recouverts de végétation. Sympa, non?

Assurances Le libre choix des médecins maintenu

Pas de bol pour les assureurs, tant mieux pour les assurés! Après le Conseil des Etats, le National a aussi rendu son verdict. Et un verdict sans appel, par 135 voix contre 41. Pas question donc d'accorder plus de pouvoir aux caisses maladie et de les laisser choisir les médecins dont elles remboursent les prestations. Autrement dit, le libre-choix du médecin devrait continuer à être garanti. Pourquoi cette décision: simplement parce que «la population y est opposée», a rappelé la socialiste saint-galloise Barbara Gysi.